



Joyeuses fêtes

ACTU
Elections 2012
p.4

ACTU
OPAH
p.5

VIE ÉCO
Traiteur Marocain
p.7

Etienne Chaufour,
Votre maire, Conseiller général
de l'Essonne

Écrire à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
6, rue Piver
BP 56 - 91265 Juvisy-sur-Orge

édito



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans un village, et la France est un village à l'échelle de la planète, la solidarité est un réflexe naturel entre voisins.

Souvent d'ailleurs, ce ne sont pas les plus riches qui prennent sur leur « superflu » mais ceux qui vivent dans la précarité pour qui il est naturel, même au détriment de ce qui, pour eux, est « essentiel » qui ne cherchent pas d'excuses mais sont présents quand il le faut.

Une petite partie, celle dont ils n'ont même pas conscience d'être propriétaires, de la fortune de quelques centaines de Français ou d'entreprises suffirait au désendettement de notre pays.

Nous mesurons les conséquences invraisemblables du « paquet fiscal », du plafonnement de l'impôt sur les plus grandes fortunes ou des millions d'Euros dus par les plus grosses entreprises qui fraudent en toute impunité la sécurité sociale.

Nous savons que la participation des énormes bénéficiaires boursiers à l'effort collectif serait à la fois juste et réellement efficace. Au lieu de quoi, notre gouvernement cherche les petits boucs émissaires habituels et les solutions qui ne rapportent rien et rendent encore plus dramatique la situation des couches moyennes de la population et bien sûr des plus précaires. Bonté divine, notre maire OSE faire de la Politique !

Outre que c'est tout à la fois ma responsabilité et la raison d'être de tout acteur public, je suis maire de chaque Juvisien !

Chaque jour, je reçois des courriers m'annonçant des expulsions locatives et je sais qu'aucune solution alternative ne sera proposée à une famille mise à la rue.

La mission locale, en charge notamment de l'insertion, doit soutenir 50% de jeunes en

plus, formés ou non, dans l'incapacité de seulement pouvoir prétendre à un emploi.

Lorsque les sans domiciles fixe, les « clochards », font du bruit ou consomment trop d'alcool, c'est bien sûr gênant et inacceptable pour notre propre bien-être. Mais avant tout, au XXI^{ème} siècle, ce sont des CLOCHARDS, des gens comme vous et moi dont on pensait ne parler à nos enfants que lors de la lecture des Misérables de Victor Hugo ou des romans de Zola !

Il n'y a pas d'autre justification première de l'action publique que la solidarité, plus encore dans cette période de crise qui aggrave jusqu'à les rendre parfois dramatiques des situations de celles ou ceux qui peuvent être nos voisins, nos amis.

Notre agenda annuel s'intitule cette année : « Juvisy-sur-Orge, une ville pour tous ». On parle en fait « d'une ville pour tous ET POUR CHACUN, d'une ville PAR tous et PAR CHACUN ».

La solidarité est également faite de petits actes, de « coups de mains » entre voisins, de volonté d'accepter les différences ou les problèmes des autres plutôt que de chercher en permanence un bouc émissaire facile à nos propres problèmes ou à ceux de la ville, du pays, de notre Monde.

La Solidarité, qui est de fait l'expression moderne du mot fraternité qui dicte notre volonté républicaine ne devrait se conjuguer qu'AU PLURIEL !

À tous et à chacun, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien fidèlement
Etienne Chaufour

EN IMAGES 3

ACTUALITÉS 4-6

VIE ÉCONOMIQUE 7

DOSSIER 8-11

AGENDA – BLOC NOTES 17

CARNET – PAROLE À L'OPPOSITION 18

Méfiez-vous des fausses étrennes !

La période des fêtes connaît chaque année de nouveaux profiteurs qui se font souvent passer pour des professionnels à qui vous seriez tentés de donner, tels que facteurs, pompiers et éboueurs. Les services de la mairie ont été prévenus notamment qu'un groupe de personnes se baptisant « les encombrants » ont déjà fait quelques victimes d'arnaques aux étrennes sur Juvisy, en proposant des calendriers intitulés « Les ferrailleurs encombrants indépendants ». Ces individus présenteraient même une soit disant carte émanant du ministère de l'industrie et du commerce. Attention, n'ouvrez votre porte que si vous faites confiance à votre visiteur.

OURS

Magazine d'informations municipales de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE

6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 12 50 00

Fax : 01 69 12 50 40

Décembre 2011 – n°212

Directeur de publication :

Etienne Chaufour

Rédaction : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Photographies : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Création et réalisation :

Emendo

Régie publicitaire : CMP - Erika La Spina

06 69 62 09 97 ou 01 64 62 26 00

Impression : Imprimerie Grenier

Tirage : 8 300 exemplaires

Papier recyclé



Les samedi 12 et dimanche 13 novembre derniers, l'espace Jean-Lurçat accueillait le Salon du Parfum organisé par l'association Les Enfants du Parfum, avec pour thème « Les 30 glorieuses ». Au programme de ce week-end festif, conférences, estimation gratuite de vieux flacons et de nombreuses découvertes olfactives !



Depuis le début du mois de novembre, les usagers peuvent profiter d'un nouveau parvis devant la gare de Juvisy, sortie côté Mairie. Refait à neuf, il permet une meilleure circulation des bus et des voitures tout en assurant la sécurité des piétons.



Le jeudi 6 octobre dernier, l'unité de soins palliatifs de l'hôpital de Juvisy était inaugurée en présence d'Etienne Chaufour, maire de Juvisy, et de Françoise Briand, députée de l'Essonne.



Pour le 93^e anniversaire de l'armistice de 1918, les Juvisiens, petits et grands, et leurs élus, se sont rendus au monument aux morts de l'ancien cimetière, puis au square du 11 novembre. Tous ont ensuite été invités au verre de l'amitié offert par la Ville.



Durant les vacances de la Toussaint, du 24 octobre au 2 novembre, encadrés par un artiste plasticien, 5 jeunes et 5 retraités, tous juvisiens, ont travaillé ensemble à la création d'une œuvre artistique.

Devenez recenseur

En partenariat étroit avec les communes, l'INSEE organise le recensement de la population qui aura lieu en 2012, du 19 janvier au 25 février. L'objectif du recensement est de mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins. Il apporte aussi des informations sur son âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements, etc. La Ville recrute donc des agents recenseurs. Si vous êtes intéressé, que vous avez le sens des relations humaines, l'esprit de rigueur, de logique et d'organisation ainsi qu'une bonne présentation et une grande disponibilité, envoyez votre candidature à Mairie de Juvisy-sur-Orge
Recrutement Recensement - Hôtel de Ville - 6, rue Piver
91260 Juvisy-sur-Orge - Renseignements : 01 69 12 32 43

Prochain Conseil municipal

Mardi 13 décembre à 20h30 - Centre administratif
Parc de la Mairie - 6, rue Piver



Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter à Juvisy, vous devez être âgé de 18 ans, être de nationalité française ou européenne, habiter Juvisy, jouir de vos droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. Pour vous inscrire, auprès de l'accueil de l'espace Marianne, vous pouvez :

- ↳ Soit vous présenter muni(e) de :
 - Votre carte d'identité, votre passeport (pour les français) ou votre carte de séjour ou passeport (pour les européens) en cours de validité.
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à votre nom pour les français et les européens.
- ↳ Soit donner procuration à un tiers avec en plus :
 - La pièce d'identité du tiers en cours de validité.
 - La procuration établie à ses noms et prénoms et signée de votre main.
- ↳ Soit vous inscrire par courrier :
 - En n'oubliant pas de joindre les photocopies des documents demandés ci-dessus.
 - De signer votre courrier.
 - De compléter intégralement le formulaire disponible à l'espace Marianne ou téléchargeable sur le site internet de la Ville www.juvisy.fr.

CAS PARTICULIER :

Si vous déménagez au sein de la commune vous devez en informer la mairie avant le 31 décembre 2011

- soit en venant à l'accueil de l'espace Marianne avec un justificatif de domicile de – de 3 mois à votre nom et votre pièce d'identité en cours de validité,
- soit en adressant votre demande de changement d'adresse par courrier avec les photocopies des pièces demandées.

En 2011, je m'inscris, En 2012, je vote !

L'année 2012 sera marquée par 2 échéances électorales importantes. Pour pouvoir voter, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 !

Quelles élections ?

Les dimanches 22 avril et 6 mai, vous élirez le président de la république pour un mandat de 5 ans.

Les élections législatives auront lieu quant à elles les dimanches 10 et 17 juin. Vous élirez les députés pour un mandat de 5 ans également.

Pourquoi voter ?

Voter est un droit civique essentiel au fonctionnement d'une démocratie : il permet à tous les citoyens d'exprimer leurs choix et leur volonté en élisant leurs représentants locaux, nationaux, ou en répondant à une question posée par un référendum.

Les démocraties et le droit de vote ont nécessité des siècles pour s'installer et les discriminations dans l'octroi de ce dernier ont été omniprésentes. En France, les femmes ne l'ont obtenu qu'en 1944. Le droit de s'exprimer est donc une chance. En allant voter, vous accomplissez un geste citoyen essentiel !

Vous serez absent ? Votez par procuration

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu durant les vacances scolaires. Si vous êtes absent, pensez à faire établir une procuration.

Les procurations peuvent être établies auprès du Tribunal d'Instance de Juvisy situé au 27 de la rue Victor Hugo, ou auprès du Commissariat de police nationale, avenue D'Estienne d'Orve. Le mandant (c'est à dire celui qui donne procuration) et le mandataire (celui qui reçoit la procuration) doivent être inscrits tous les deux sur les listes électorales de Juvisy, mais pas forcément dans le même bureau. Vous devrez remplir un document spécifique. N'oubliez pas de cocher toutes les cases demandées afin d'éviter un rejet de la part des services de l'Etat Civil, et d'indiquer la date du scrutin souhaité. La procuration peut également être établie pour 1 an.

Attention : Chaque mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration si elle est établie en France, deux si l'une est établie en France et l'autre à l'étranger, deux si les deux sont établies à l'étranger. Faites-la établir le plus tôt possible afin que la mairie puisse la recevoir à temps.

Les bureaux de vote à Juvisy

9 bureaux répartis sur le territoire de la commune vous permettent d'aller voter près de chez vous. Celui dont vous dépendez est inscrit sur votre carte d'électeur.

- Espace Jean-Lurçat, Place du M^e Leclerc
- Ecole Saint-Exupéry, Grande Rue
- Ecole Michelet, 30, rue Blazy
- Ecole La Fontaine, 36, rue Monttessuy (2 bureaux)
- Salle Georges-Brassens, av. de la Terrasse
- Ecole maternelle Jean-Jaurès, 5, rue Petit
- Maison de quartier Albert Sarraut, rue Albert Sarraut
- Centre F. Rossif, place Louise-Michel

OPAH : rénovez votre patrimoine !



LES PORTES DE L'ESSONNE
UN DÉPARTEMENT
AU SERVICE DE
Ses habitants

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez engager des travaux d'amélioration de votre logement ? Faites-vous subventionner ! Grâce à l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat), de nombreuses familles des Portes de l'Essonne ont déjà pu bénéficier d'une aide pour leur projet.



En savoir [+]

OPAH Juvisy-sur-Orge :

7, bis rue Hoche

Les mercredis de 10h à 13h et de 15h à 20h

Tél. : 01 69 84 87 81

Depuis 2008, et jusqu'en 2013, l'OPAH agit sur le territoire des Portes de l'Essonne. L'objectif de cette opération est de vous accompagner dans le projet de réhabilitation de votre logement. Elle concerne l'habitat existant en apportant aux propriétaires une aide financière, via une subvention, mais également une assistance administrative (constitution du dossier) et technique (possibilité d'étudier vos projets avec un architecte).

Aide pour le ravalement

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Portes de l'Essonne 2008-2013, une aide est dédiée au ravalement.

Celle-ci s'échelonne de 15 à 30 % avec un plafond de 15 000€ par maison individuelle, de 7 500€ par logement ou par lot principal, dans la limite de 150 000€ au total par immeuble.

Le syndicat des copropriétaires ou le pro-

priétaire d'immeuble complet, occupant ou bailleur, peut bénéficier de cette subvention, sous conditions, et dans la mesure où le ravalement est conforme à un cahier des charges. L'équipe de suivi-animation de l'OPAH vous assiste gratuitement pour le montage des dossiers, ou pour toutes informations concernant l'obtention de cette subvention.

L'autonomie de la personne

Le logement doit être adapté à chaque âge de la personne. L'équipe de suivi-animation de l'OPAH peut vous aider à :

- adapter la maison de la personne en perte d'autonomie pour l'aider à y vivre mieux le plus longtemps qu'il pourra ;
- effectuer des améliorations dans le logement pour assurer le maintien à domicile.

Pour cela, l'équipe de suivi animation de l'OPAH, avec l'appui de l'ergonome du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique), effectue des projets d'adaptation, de réorganisa-

tion et de réaménagement des logements. Mais elle évalue également les coûts, mobilise les subventions et vous aide à bâtir un plan de financement.

La précarité énergétique

Un volet de l'OPAH est dédié à la lutte contre la précarité énergétique. A ce titre, les propriétaires occupants (sous conditions) peuvent bénéficier de subventions pour des travaux visant à améliorer la performance énergétique de leur logement.

Une aide de 50 à 75% avec un plafond de 20 000€ peut être accordée. Un protocole baptisé « habiter mieux » a été signé entre la CALPE et l'Etat : il permet aux propriétaires occupants de bénéficier, en plus des subventions de l'OPAH, d'une prime de 2 100€, si les travaux réalisés améliorent d'au moins 25% la performance énergétique du logement.

Vos vacances avec l'ACJ

L'ACJ vous a réservé un beau programme bien chargé pour les vacances de Noël !

- Mardi 20 et 27 et vendredi 23 et 30 décembre : Atelier Capœira – A l'espace Les Travées, rue du Docteur Vinot
- Mercredi 21 et 28 décembre : Atelier dessin manga – A l'espace Les Travées, rue du Docteur Vinot
- Jeudi 22 décembre : Sortie au village de Noël du Trocadero à Paris (patinoire, sculpture sur glace...)

- Samedi 24 et 31 décembre : Journée découverte de jeux (Donjon de Naheulbeuk, Poker mystery express, Skull and roses, Fameus) – A l'espace Les Travées, rue du Docteur Vinot
- Jeudi 29 décembre : Sortie au palais de Tokyo à Paris
- Les mercredis 7 et 14 décembre de 18h à 20h, puis tous les mercredis hors vacances scolaires, venez participer aux Trav's games, 2h de jeux, de découverte et de partage ! A l'espace Les Travées, rue du Docteur Vinot

En savoir [+]

Association Culture
et Jeunesse

Propriété Ducastel

1, rue de l'Observatoire

Tél. : 01 69 12 50 72



Le nouveau Portessesonne.fr

Le site www.portessesonne.fr est en ligne depuis le début du mois de novembre. Les contenus sont organisés autour de trois rubriques : « Nous connaître », « Vivre et entreprendre », « Sortir et découvrir ». Outre des éléments d'actualité sur la vie de l'agglomération, et des informations pratiques sur ses services, le site propose plusieurs télé-services destinés à faciliter les démarches des usagers et des internautes : demande de bacs poubelles, demande de composteur, recherche de local professionnel, etc.

Guide contre les violences faites aux femmes



En France, 1 femme sur 10 est victime de violences conjugales. Tous les 3 jours, l'une d'entre elles décède sous les coups de son conjoint. La Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne s'est engagée depuis 2006 dans une politique de lutte contre ces violences faites aux femmes et sort la 4^e édition de son guide. Il est disponible depuis le 18 novembre dans les structures d'accueil intercommunales et les mairies d'Athis-Mons, de Paray-Vieille-Poste et de Juvisy.

24 pages, 10 rubriques, le nouveau guide offre conseils, adresses utiles et solutions. Il renseigne sur les nouvelles dispositions législatives en vigueur et apporte des solutions aux victimes d'insultes, de brimades, de coups...

Au sommaire du guide : Qu'est-ce que la violence conjugale ? Quels sont les signes de la violence conjugale ? Qui est responsable ? Et les enfants dans tout ça ? Que prévoit la loi ? Quels soutiens pour les victimes ? Comment réagir face au danger ? Comment préparer votre départ ? A qui s'adresser ? Sont également indiqués les numéros d'appel gratuits.



Réouverture du Centre aquatique

Le centre aquatique des Portes de l'Essonne, fermé à la suite d'une inondation, rouvrira en janvier 2012.

L'inondation a mis hors service les réseaux électriques, les pompes et le système de traitement des eaux. Les expertises préalables à la remise en état des installations ont nécessité plusieurs mois compte tenu de la complexité des installations et des procédures légales des marchés publics. Les travaux de réparation, pris en charge par les assurances, ont débuté en octobre. Ils s'accompagnent de travaux d'entretien et de reprise partielle du carrelage des douches et des plages

des bassins. Indépendants du chantier de remise en état et supportés par les entreprises concernées, ils permettront de corriger des défauts apparus durant la première année d'exploitation du centre aquatique.

L'inscription aux activités s'effectuera dès décembre. Les abonnements souscrits qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de remboursement seront valables.

La Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne et toute l'équipe du centre aquatique prient les usagers de bien vouloir les excuser pour la gêne occasionnée.

Astreinte neige

L'astreinte neige a débuté le 21 novembre. Les stocks de sel sont d'ores et déjà constitués. 128 tonnes ont été livrées au Centre Technique Municipal. L'hiver dernier, ce sont 110 tonnes qui avaient été utilisées pour faire face aux intempéries hivernales. Pour pallier à tous types de situations, la municipalité s'est dotée d'une saleuse supplémentaire équipée d'une lame à l'avant pour l'évacuation de la neige. Cette nou-

velle machine servira au salage des voies difficiles d'accès (virages, côte, etc.). De plus, la livraison de sel dans tous les édifices publics a été effectuée pour que chaque structure puisse répondre aux urgences.

A noter : Il est de la responsabilité et de l'obligation légale de chaque riverain de dégager le trottoir situé devant sa propriété.





En savoir [+]

Traiteur Marocain
25, rue de Draveil
Tél. : 01 77 05 30 51
Port. : 06 17 30 36 81

Ouvert du mardi au samedi
de 11h à 15h et de 17h à 21h

A la découverte de saveurs orientales

Depuis février 2011, Mohammed Moujahid a ouvert son service de traiteur marocain à Juvisy.

Mohammed Moujahid, 41 ans, marié et père de 3 enfants, est le nouveau traiteur marocain de la rue de Draveil. Avant d'ouvrir sa boutique à Juvisy, Monsieur Moujahid était employé de salle dans les hôtels et restaurants.

« J'ai décidé de me lancer à mon compte pour travailler en totale indépendance et pour exploiter mes propres idées », explique Mohammed. Depuis toujours attiré par la cuisine, il a décidé de mettre ses compétences culinaires au service de nos papilles. Entrées marocaines, couscous, tajines, pastillas ou encore pâtisseries orientales, il y en a pour tous les goûts ! « J'achète mes produits le jour même pour garantir la qualité et la fraîcheur » précise Monsieur Moujahid. Et c'est entre autres ce qui a plu au jury des Papilles d'or puisque Mohammed Moujahid est le lauréat 2012 du concours, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne qui vise à promouvoir les commerces alimentaires auprès des consommateurs, dans la catégorie « Traiteurs ».

S'il travaille essentiellement à la commande, vous pourrez trouver dans la boutique de Monsieur Moujahid plusieurs sortes de couscous et de tajines. Le nouveau traiteur marocain de la rue de Draveil peut également vous proposer des buffets pour toutes vos fêtes de famille. « Baptêmes, anniversaires, mariages, je peux garantir un service de qualité pour 50 personnes maximum. Davantage ce n'est pas possible puisque je suis tout seul en cuisine et en boutique ! » indique Mohammed.



Monsieur Moujahid a choisi Juvisy « Pour son dynamisme ! C'est une ville qui bouge surtout grâce à la gare. Mais le sentiment de commerce de proximité y est quand même très fort et c'est ce qui m'a plu », conclut-il.

Trêve des confiseurs

Comme chaque année, pour faire vos courses de fête en toute tranquillité chez vos commerçants, le stationnement sur les parkings de l'Orge, de la Poste et Anatole France sera gratuit du 18 décembre au 4 janvier.

Fêtes de Noël : vos commerces seront ouverts !

Vos commerçants seront ouverts les week-ends de décembre :

- dimanches 5 et 11 décembre jusqu'à 14h
- dimanche 17 décembre jusqu'à 17h



Si Noël rime avec cadeaux, il rime aussi avec dépenses.

En cette veille de fêtes de fin d'année placées sous le signe d'une seconde crise économique, le gouvernement élabore un nouveau plan d'austérité al ors qu'au niveau local, les collectivités s'efforcent de mettre la solidarité au premier plan.

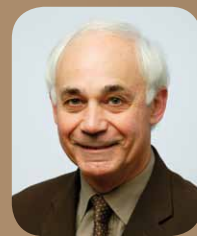
À Juvisy, la solidarité est une force

Sitôt la page du G20 tournée, Élysée et gouvernement se sont remis à la tâche pour boucler rapidement un nouveau plan anti-déficit. Les Français sont prévenus, il s'agira de « l'un des budgets les plus rigoureux que la France ait connu depuis 1945 », a déclaré le premier ministre, François Fillon, et qui fera supporter 86% de l'effort financier aux ménages français. L'équation budgétaire se pose en de nouveaux termes depuis que Nicolas Sarkozy a lui-même annoncé une révision brutale de la prévision de la croissance pour 2012, ramenée de 1,75% à 1%. Ainsi, le taux réduit de TVA appliqué à la restauration, aux travaux de rénovation des logements ou aux divers emplois à domicile sera relevé de 5,5% à 7%. Une deuxième « Journée de solidarité » devrait également voir le jour, en plus du lundi de Pentecôte, en principe non rémunéré, dont les fruits financent la prise en charge des personnes âgées et handicapées.

Alors qu'au niveau national l'heure est à l'austérité, localement, on continue de penser « solidaires ». Ainsi, le Conseil général de l'Essonne propose plusieurs dispositifs dont le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Il accorde notamment des aides financières sous forme de cautionnement, des prêts ou subventions à des personnes qui entrent dans un logement locatif ou encore aux locataires se trouvant dans l'impossibilité de payer leur loyer ou les charges. En 2010, ce sont 10 130 demandes qui ont été examinées dont 7 960 ont reçu une suite favorable. 1 098 ménages ont été aidés dans leur accès au logement tout comme 4 300 familles au titre d'un impayé de facture d'énergie, d'eau ou de téléphone.

Entretien avec François Réjaud

Maire-adjoint chargé de la Solidarité et de l'Habitat



Quelle est la politique de la Ville en matière de solidarité ?

Le mot «solidarité» évoque les notions de partage, de fraternité, d'interdépendance. Des antonymes de «solidarité» suggèrent plutôt l'individualisme, la solitude... A partir de ces mots, la politique de solidarité de notre ville se traduit par des interventions dans de nombreux domaines complémentaires aux politiques nationales ou départementales.

L'essentiel de l'action de solidarité de la Ville réside dans l'application du quotient familial aux tarifs des prestations proposées par la Ville à l'ensemble des habitants selon le principe qui fait que chacun paye en fonction de ses moyens. Mais, qui peut croire qu'il ne sera pas un jour dépendant (s'il ne l'est pas déjà), d'une rencontre, d'une aide morale, d'un lien social ? C'est là que s'exerce une autre partie du travail de la Ville en créant ou en aidant à la mise en place et au fonctionnement de relais associatifs ou intercommunaux.

Solidarité signifie aussi aide matérielle, pour s'alimenter, pour payer une partie du loyer, de l'électricité. Bien entendu ce domaine est investi aussi bien par le CCAS que par les associations «caritatives» ai-

dées par la Ville, Croix Rouge, Saint-Vincent de Paul, Restos du Cœur, etc. Mais, solidarité signifie également de permettre d'apprendre (ou réapprendre) à lire ou écrire à celui qui ne sait plus ou qui n'a jamais su, aider les enfants à faire leurs devoirs, apprendre à gérer le budget du ménage. Ainsi, les actions de solidarité de la Ville, même si elles trouvent une limite, apportent une dimension sociale indispensable au «vivre ensemble» et concourent à humaniser la vie de la cité.

Les demandes d'aides ont-elles augmenté ces dernières années ?

Je dirai que la demande d'aide morale a augmenté. En effet nos assistantes sociales tant au niveau du Département que de la Ville ont une demande d'écoute plus importante. Les gens ont peur de ne pas y arriver financièrement, la vie est difficile. On rassure, on conseille, on oriente.

Pour les demandes d'aide matérielle, je constate un niveau globalement stable depuis 3 ans. Cette année 2011, la demande s'avère plus forte. Le public demandeur est depuis un an ou deux plus jeune (moins de 35 ans) et inconnu antérieurement des services. La demande d'aide alimentaire est en légère

augmentation pour le CCAS mais en progression importante chez Saint-Vincent de Paul et les Restos du Cœur.

Les situations de surendettement explosent. Les difficultés de paiement de loyer et les impayés d'énergie sont également importants. Il y a aussi la question de la suspension des prestations sociales ou de l'emploi lors de renouvellement de cartes de séjour. La nouveauté depuis un an ou deux concerne les «complémentaires santé» qui ne sont pas (ou plus) souscrites par de nombreux foyers et là, c'est vraiment un problème d'autant plus que les tarifs des «mutuelles santé» vont augmenter.

Que peut faire la Ville pour satisfaire toujours plus de demandes ?

La Ville peut faire mieux. D'une part, en ayant une meilleure connaissance des publics et des besoins par le biais de diagnostics, d'observations et d'évaluations, d'autre part en faisant vivre et en développant les relations dans un réseau de nombreux partenaires institutionnels et associatifs présents sur le territoire. Si la Ville peut faire mieux, elle peut aussi aider plus, mais chacun a compris que les moyens sont limités.

Les difficultés pour élaborer le budget de l'année 2012 étant grandes, notamment à cause de la baisse des subventions de l'Etat pour les collectivités, la municipalité a décidé de maintenir ses efforts sur la petite enfance, l'éducation et la solidarité.

Depuis plusieurs années la Ville et le Conseil général de l'Essonne se complètent pour proposer les différentes allocations mises en place en fin d'année et attribuées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (voir page 10).

Le service Retraités de la Ville, quant à lui, accompagne les personnes âgées et leurs proches en luttant contre l'isolement et en privilégiant le maintien à domicile des seniors. De nombreux partenaires locaux, comme les clubs de retraités, permettent de créer du lien social en organisant de multiples activités. Des

rencontres intergénérationnelles et des sorties sont régulièrement prévues pour rompre la solitude.

Il existe également à Juvisy des associations spécialisées qui participent chaque jour à la lutte contre les exclusions. « Ressources » appréhende les problèmes posés par l'usage de drogues dans leur globalité et offre au public des outils susceptibles de répondre tant sur le plan préventif que curatif. Elle conduit également une mission de prévention avec les familles dans le cadre d'un espace parents.

La Mission Locale Nord Essonne, quant à elle, est une association intercommunale à l'attention des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés d'ordre social ou professionnel. Elle les accompagne dans leurs différents projets autour de l'emploi, la

formation, la santé, la citoyenneté, le logement, etc.

Médiane Prévention, association de prévention spécialisée, s'adresse à des jeunes en difficulté, principalement âgés de 12 à 21 ans, et a pour but de prévenir leur marginalisation sous toutes ses formes (voir page 11).

Vous aussi, vous pouvez agir et être solidaire dans la vie de tous les jours. Sachez qu'en période de grand froid, avec des températures parfois négatives, vous pouvez appeler le 115 pour signaler toute personne dans la rue afin qu'un logement d'urgence lui soit trouvé.



En savoir [+]

Centre Communal d'Action Sociale
Maison des Solidarités – Espace
Pyramide
1-5, avenue François Mitterrand
91200 ATHIS-MONS
Tél. : 01 69 54 23 30

L'aide sociale, une priorité à Juvisy

Le service social de la Ville vous accueille à la Maison des Solidarités-Espace Pyramide au 1-5, avenue François Mitterrand à Athis-Mons où sont regroupés, depuis le 1^{er} septembre 2010, les services sociaux des villes de Juvisy et d'Athis-Mons (qui accompagnent les personnes seules et les couples sans enfants) et les services du Conseil général de l'Essonne (qui accompagnent les familles).

Le Centre Communal d'Action Sociale conduit et anime une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune et participe à la lutte contre les exclusions. Il a pour mission la mise en place des politiques sociales de l'Etat, du département et de la commune. Pour cela, il effectue un accompagnement individuel auprès des personnes en difficulté et garantit ainsi leur accès aux droits. Les actions du CCAS fonctionnent dans une démarche de concertation et de coordination avec les différents réseaux associatifs et institutionnels ainsi qu'avec les autres services municipaux. C'est à ce titre qu'il s'inscrit dans la lutte contre l'habitat indigne, le réseau linguistique ou bien encore la mise en place de permanences d'écrivain public.

Le service d'action sociale instruit les dossiers d'aide sociale légale prévue par la loi au plan national en matière de handicap, de santé (Aide Médicale de l'Etat, la CMU), d'emploi (constitution des dossiers de RSA) et assure l'accompagnement social des allocataires qui relèvent de ce dispositif. Le CCAS est également le relais du Conseil général pour des problématiques financières (aides de fin d'année

par exemple) ou encore liées au transport (carte Améthyste/handicap). Localement, la politique sociale de la Ville prévoit la mise en place d'un complément des aides de fin d'année, la création de l'allocation étudiant, le calcul du quotient familial, etc.

Après évaluation de la situation par un travailleur social, le CCAS de Juvisy peut accorder des aides financières. Pour cela, les dossiers sont présentés en commission. Ces aides sont facultatives et relèvent d'un certain nombre de critères. Elles peuvent être liées au transport, à la scolarité, au logement, à l'énergie, etc.

En complément de la réponse d'assistance aux Juvisiens en difficulté, le CCAS a également un rôle préventif. Il travaille avec de nombreux partenaires afin de prévenir les expulsions locatives, le surendettement, l'insalubrité. Enfin dans le cadre de la lutte contre l'isolement, il propose chaque année plusieurs événements et activités créateurs de lien social : sorties d'été ou encore en famille sur la période des vacances scolaires. Il réfléchit pour 2012 à des projets facilitant l'accès à la culture, aux loisirs.

4 305 personnes ont ainsi été accueillies par le CCAS en 2010 dont le budget de fonctionnement s'élève à 235 000€.

Allocation Etudiants

La Ville de Juvisy met en place à titre expérimental une nouvelle allocation destinée au soutien des familles dont les enfants poursuivent des études supérieures.

Elle est réservée aux jeunes étudiants de moins de 26 ans, habitant Juvisy depuis au moins un an et dont les revenus du foyer sont inférieurs au quotient familial 4 (<505€/mois). Les dossiers sont à constituer auprès du CCAS avant le 15 décembre 2011.

Ligue Nationale contre le Cancer

Du 5 au 17 décembre prochains, la Ligue Nationale contre le Cancer sera présente sur Juvisy, en centre-ville afin d'entreprendre une campagne d'information, qui aura pour objectif d'informer et de sensibiliser les Juvisiens sur les actions de l'association.

Association Médiane : pour une prévention au quotidien



Née en 2003 de la fusion de 5 associations de prévention spécialisée agissant sur les communes de la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, l'association Médiane Prévention offre une écoute à tous les jeunes qui rencontrent des difficultés dans leur vie en société.

En savoir [+]
Médiane Prévention
26, avenue Gounod
Tél. : 01 69 38 77 20

Médiane tente de prévenir l'inadaptation sociale en s'adressant à des jeunes de 12 à 21 ans en voie de marginalisation. Onze éducateurs ont pour mission de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Leur principal outil : la présence sur le terrain, c'est-à-dire la rue, les centres sportifs, les événements particuliers comme la fête de la ville ou toute autre manifestation qui puisse servir de lien avec les jeunes. « Notre mission est d'être les plus présents possible, mais aussi les plus neutres. On évite la stigmatisation des jeunes et de leur famille », explique Sylvie Chevalin, directrice de l'association. C'est dans ce cadre que l'association peut proposer au jeune et/ou à sa famille son concours pour la mise en place de projets collectifs divers avec parfois un accompagnement individuel. Médiane travaille pour ce faire avec différents partenaires (services municipaux, Maison des Solidarités, mission locale, tissu associatif, etc.)

Grâce à un travail constant avec l'Education nationale, Médiane est présente dans les collèges Ferdinand Buisson (Juvisy), Delalande et Mozart (Athis-Mons) et Ronsart (Paray-Vieille-Poste). Ces accompagnements collectifs permettent aux

éducateurs de l'association de prendre contact avec les jeunes, d'instaurer un climat de confiance (les éducateurs respectent l'anonymat de chacun) afin de mettre en place un éventuel suivi individuel qui se fera hors des murs de l'école. « Il y a beaucoup plus de jeunes en échec scolaire que ce que nous pensons. Médiane leur permet de créer le réseau nécessaire à la vie en société », précise Madame Chevalin.

En 2010, les éducateurs de Médiane ont rencontré 489 jeunes lors d'actions collectives et en ont accompagné individuellement 276. « Le travail de Médiane peut empêcher un jeune de tomber dans la délinquance, nous sommes présents en prévention », indique la directrice de l'association. Bien que leur public soit essentiellement composé de jeunes, de plus en plus de parents viennent à la rencontre des éducateurs pour parler des difficultés intrafamiliales qu'ils rencontrent. « Nous essayons alors de mettre en place des actions collectives parents/enfants. Parfois, il s'agit juste de permettre une reprise de lien avec la vie en société », conclut Sylvie Chevalin.

Noël solidaires

L'association Médiane organise les 3 premiers samedis de décembre une vente de jouets sur le marché de Juvisy. Cette opération, menée en partenariat avec l'association Arche, a un double objectif : récolter des fonds pour la construction d'une médiathèque-ludothèque à Léogane en Haïti et permettre aux familles aux faibles ressources de faire des cadeaux de Noël à moindre coût.

Unis-Cité

A partir du mois de décembre et pour une durée de 7 mois, 8 volontaires d'Unis-Cité effectueront leur service civique à Juvisy. 4 jeunes seront accueillis par l'association Médiane et les 4 autres par la Ville. 2 jours par semaine, ils travailleront ensemble sur une mission santé et plus précisément à la mise en place d'« ateliers santé », d'un forum santé à destination des jeunes, au collège Ferdinand Buisson et les lycées Pagnol et Monnet.

POMPES FUNÈBRES

HABILITATION 1191036

Contrats Obsèques

PERCHET MARBRERIE

- Monuments Funéraires
- Caveaux de Famille
- Transport au Funérarium assuré

13, rue Petit

91260 Juvisy S/Orge (en face de l'ancien cimetière)

Tél. : 01 69 21 89 56 — Fax : 01 69 21 62 79



La force d'un réseau,
la proximité
de nos réponses

PLM 7J/7
24H/24

Pompes Funèbres

Marbrerie

Véritable contrat
obsèques



Dignité
Funéraire

Présents à vos côtés
www.dignite-funeraire.com

18 avenue de la Cour de France - N7
91260 Juvisy-sur-Orge

01 69 21 41 18

N° Habilitation : 08-91-079



Alpha Conseil Patrimoine

Solutions pour les particuliers et les entreprises



FREDERIC ROSE

DU LUNDI AU SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS

9 RUE BLAZY 91260 JUVISY

TÉL: 06 60 71 71 43

FREDERIC.ROSE@ALPHA-PATRIMOINE.FR

Audition Marc Boulet

Mieux entendre pour Mieux profiter de la vie

Offre spéciale Noël :

-15% sur tous les accessoires d'écoute*.



Nos idées cadeau !

- Nos casques de télévision :
pour regarder la télé en toute tranquillité !



- Nos réveils amplifiés ou vibrants :
pour vous lever à l'heure.



- Nos téléphones sans fil ou filaires :
afin d'avoir une écoute amplifiée.



Nos équipes vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année !

*Offre valable jusqu'au 31/12/2011

Tel : 01 60 48 79 79

audition
MARC BOULET • correction auditive



46, av. François Mitterrand - RN 7
91200 ATHIS-MONS

Du vendredi 2 au vendredi 9 décembre

Bull It !

Expo, rencontres, ateliers, projections..., venez découvrir la richesse et l'inventivité de la bande dessinée et du cinéma d'animation. Cette année, zoom sur la bande dessinée numérique et l'animation 3D. Tarifs : Entrée libre aux expos et ateliers. 4€ ou Pass 12€ pour les projections.

Dans les médiathèques et cinémas des Portes de l'Essonne et à l'espace d'art Camille Lambert. Programme complet www.portessesonne.fr

Dimanche 4 décembre

Bambous de souffle

Spectacle aérien, musical et végétal. Sept personnages évoluent sur une structure géante en bambous au rythme des instruments. Leurs corps s'envolent rencontrer mâts chinois, sangles, tissus et trapèzes. Tarif : 5€. A l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc.

Informations et réservations : 01 69 57 87 87

Mardi 6 décembre à 19h

Evolution et transformation d'un paysage fluvial : la Seine en amont de Paris

L'approvisionnement de la capitale par le fleuve, du Moyen Age à nos jours, et ses impacts sur le paysage. Animée par Karine Berthier, historienne et archéologue (Université Paris I). Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

A la Maison de banlieue et de l'architecture - 41, rue G. Anthonioz-de Gaulle à Athis-Mons.

Mardi 6 décembre à 20h30

Où est passé le bien commun ?

Conférence organisée par l'association Ouvrir le débat et animée par François Flahaut, philosophe et auteur. A la salle Georges Brassens - 35, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 06 72 84 60 93

Mercredi 7 décembre à 10h30 et mercredi 14 décembre à 16h30

Les Racontines

Des histoires à écouter, des livres à découvrir, pour petites et grandes oreilles. A la médiathèque Raymond Queneau, place Jean-Durix. Entrée libre.

Renseignements : 01 69 21 22 20

Samedi 10 décembre à 20h

Concert

Organisé par l'Association Culture et Jeunesse, prestation de 3 groupes amateurs. Sur inscription.

A l'espace Les Travées, rue du Docteur Vinot. Réservations : 01 69 05 37 52 ou f.kergosien@acjjuvisy.net

Dimanche 8 janvier de 15h à 19h

Thé Dansant Géant

Organisé par le club des Thés Dansant de l'ACJ avec l'orchestre de Patrick Bessieres.

A l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc.

Réservations : 06 87 30 54 94 et 01 69 12 50 72

Dimanche 11 décembre à 20h30

Concert de Noël

Organisé par l'association Guillaume de Machaut. Magnificat d'Antonio Vivaldi et Concerto pastorale de Johann Christoph Pez. Tarifs : de 8 à 12€ - gratuit jusqu'à 16 ans.

A l'Eglise Notre-Dame de France, place du Maréchal Leclerc. Renseignements : www.choeur-orchestre-gdm.fr

Mardi 13 décembre à 20h

Sortie Familles - Slava Snowshow

Sortie organisée par l'Association Culture et Jeunesse. Venez assister à l'épopée dans l'univers absurde et surréaliste d'un commando de clowns.

Tarif : 10€ par personne. Au théâtre Le Trianon à Paris. Renseignements : 01 69 12 50 72

Judi 15 décembre de 14h à 18h

Thé dansant

Organisé par le club « Thés Dansants » de l'Association Culture et Jeunesse. A la salle Georges Brassens, avenue de la Terrasse. Renseignements et inscriptions : 06 87 30 54 94

Judi 15 décembre à 20h

La mission de Cassini sur Saturne, la lumière invisible, nos origines

Conférence présentée par le Club d'astronomie de l'Association Culture et Jeunesse. Animée par André Brahic, astronome, professeur d'astrophysique de renommée internationale, auteur de livres à succès. A la salle Agnès-Varda, place Jean-Durix. Entrée libre.

Vendredi 16 décembre de 19h à 22h

Soirée Poker

Organisée par l'Association Culture et Jeunesse. Venez partager un moment convivial. A l'espace Les Travées, rue du Docteur Vinot. Renseignements : 01 69 12 50 72

Samedi 17 décembre de 19h à 21h

Démonstration de Capoeira

A l'espace Les Travées, rue du Docteur Vinot. Renseignements : 01 69 12 50 72

Jusqu'au samedi 17 décembre

L'auberge espagnole

Auteur et critique d'art, Eric Suchère invite 4 plasticiens à investir l'espace d'art pour explorer la notion d'hospitalité. Du mardi au samedi, de 14h à 18h et sur rendez-vous. A l'école et espace d'art contemporain Camille Lambert - 35, avenue de la Terrasse.

Renseignements : 01 69 21 32 89

blocnotes

Message de l'Association des Paralysés de France

L'APF a été créé en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Soixante-dix ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

Afin de développer ses activités la délégation de l'Essonne recherche des bénévoles motivés pour mettre en place de nouveaux ateliers (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages...) et accompagner ses adhérents lors de sorties et des voyages. Si vous avez une passion à partager, un talent particulier ou simplement envie de donner de votre temps n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Contact : Audrey Dangereux au 01 60 78 06 63 ou dd.91@apf.asso.fr

Grippe saisonnière

Tous les hivers, l'épidémie de grippe frappe des milliers de personnes en France. Elle est dangereuse pour les plus fragiles. C'est pourquoi l'Assurance Maladie prend en charge la vaccination pour les plus de 65 ans et pour les patients atteints de certaines maladies chroniques.

Renseignements : www.ameli.fr ou 3646

MARIAGES

Le 22 octobre : Mustapha BOULARAS et Dominique PELTIER ; Eupan AKOUALA et Portia OKONDZA AWHANDE ; Franck ALVADO et Magali HEUTTE ; Oleg BRAGA-RENCO et Olga JENTIMIR

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

NAISSANCES

Le 9 septembre : Manuela ALVES.
Le 5 octobre : Hayden PREMPEY.
Le 10 octobre : Elisa OLLIVIER et Jade GIULIANI.
Le 13 octobre : Jana HAFDI IDRISSE.
Le 17 octobre : Ashraf EL SENBAWY.
Le 20 octobre : Chahin RAOUAFI.
Le 24 octobre : Gabriel FERREIRA LEITE
La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS

Le 23 mars : Monique BARTHOMIER.
Le 16 septembre : Renée REBOUL.
Le 25 septembre : Patrice DRUBIGNY.
Le 1^{er} octobre : Monique GAILLARD.
Le 11 octobre : Paulette MAGOT épouse HIVERT.
Le 16 octobre : Olga BAUCOURT née CAU.
Le 18 octobre : Gaetana TOMANI épouse BAEZA.
Le 24 octobre : Madeleine MOUHOT épouse MARIE.
Le 29 octobre : Idalina Da Conceicao NEVES HENRIQUES ALVES épouse SOEIRO JOAQUIM.
Le 30 octobre : Jacques LAURENDEAU.
Le 2 novembre : Jeannine DUHAULT.
Le 6 novembre : Solange BOMBERAULT.
Le 10 novembre : Edmond LION.
Etienne Chaufour, Maire de Juvisy, et le conseil municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées.

Hommage à Edmond Lion



Edmond Lion, Colonel d'Artillerie de Marine, est décédé à l'âge de 98 ans le 10 novembre dernier. Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre 1939-1945, Croix de Guerre de Territoires d'Outre-Mer, ce Juvisien aura marqué la vie de la commune par son engagement auprès des habitants pendant plus de 70 ans. Très engagé socialement, il a été administrateur de l'AJSAD dès sa création en 1980 jusqu'en 1998. A partir de 1962, il devient membre du Conseil d'administration de la Caisse du Crédit Mutuel et le restera pendant plus de 10 ans. Il accèdera à sa présidence en 1974 et quittera ses fonctions en 1985. Il a également travaillé au Centre Communal d'Action Sociale de 1963 à 1992, dont il a été membre du Conseil d'administration. Il a aussi largement contribué à la mise en place et au démarrage de la résidence d'accueil temporaire Juliet Thomas.
Etienne Chaufour, maire de Juvisy, et le Conseil municipal adressent toutes leurs condoléances à la famille de Monsieur Lion.

En vertu de la loi sur la démocratie votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes de cette tribune n'engagent pas la municipalité.

la parole à l'opposition

ALERTE JUVISY BASKET :

UN DESAMOUR CONSOMME AVEC LA MAIRIE

Depuis cet été, le torchon brûle entre la municipalité et l'équipe dirigeante du club. Ce qui a mis le feu aux poudres, la désinvolture avec laquelle la Mairie a traité le club pendant la période de travaux du gymnase Ladoumègue, qui rendait impraticable leur terrain habituel.

Aucun soutien n'est venu de la Mairie. Aucun soutien non plus de la part de la communauté d'agglomération. Cet épisode cache malheureusement un malaise plus profond.

L'Alerte fait partie des deux clubs sportifs emblématiques de notre Ville. Depuis 1936, l'Alerte n'a cessé de contribuer au rayonnement et à la notoriété, et pas simplement sportive, de Juvisy. Ce club, ces dirigeants, des passionnés oeuvrent quotidiennement pour la formation des jeunes ; ils participent quotidiennement à un travail de médiation sociale et de prévention de la délinquance juvénile ; ils animent quotidiennement des ateliers périscolaires.

Pour ce travail à vocation sociale, il n'y a tout simplement aucune reconnaissance de la part de la Ville, aucune de la part de la communauté d'agglomération.

La Mairie ne peut se prétendre être le chantre de l'éducation populaire et méconnaître à ce point les valeurs fondatrices d'une citoyenneté responsable que porte ce club : respect de l'autre, entraide, tolérance, autonomie...

La majorité municipale ne peut s'approprier les bénéfices en terme d'image comme elle le fait sur sa communication officielle et, dans le même temps, fouler au pied ce travail remarquable. Seul le Conseil Général semble avoir pris la mesure de leur action.

La Mairie est capable de faire un chèque de 350 000€ pour l'éducation populaire avec l'Association Culture et Jeunesse. La Communauté d'agglomération est capable de faire un chèque de 200 000€ pour solder le surcoût du Centre Aquatique.

Mais ni l'une ni l'autre ne sont capables d'octroyer une subvention complémentaire de 5 000€ par an, telle qu'elle ressort du contrat d'objectifs que le club a transmis à ces instances.

Monsieur le Maire, signez ce contrat d'objectifs, engagez-vous pour soutenir l'avenir de ce club que beaucoup ne veulent pas voir partir !

En cette fin d'année, permettez-moi de vous présenter de la part de mes collègues de l'opposition municipale et en mon nom personnel d'excellentes fêtes de fin d'année.

Frédéric ROSE
Groupe Juvisy Renouveau
(UMP, NC, Non inscrits)

Blog : <http://www.juvisy-renouveau.com>
06 60 71 71 43



OPTIQUE GARDEN présente les nouveaux verres VARILUX®IPSEO®NEW EDITION.



VARILUX®IPSEO®NEW EDITION
Un verre conçu uniquement pour vous.

VARILUX
un verre Essilor

Votre façon de regarder est unique, innée et naturelle. C'est pourquoi nous l'analysons en 10 points pour créer VOTRE verre progressif : le VARILUX®IPSEO®NEW EDITION, des verres progressifs en harmonie avec votre vision et qui respectent toutes vos habitudes visuelles. Ce nouveau verre intègre 10 paramètres qui caractérisent votre vision ainsi qu'un stabilisateur d'image exclusif.

A l'aide d'un appareil de mesure unique, le Système d'empreinte Visuelle®, nous établissons un diagnostic des mouvements de vos yeux et de votre tête. Ce diagnostic est au cœur de la conception de verres VARILUX®IPSEO®NEW EDITION et vous garantit un confort de vision optimal, même en mouvement.

Christian GARDEN et son équipe
vous accueillent et vous conseillent
du mardi au samedi, alors n'hésitez pas...
Venez les yeux fermés !



avec **OPTIQUE GARDEN 17, grande rue (piétonne) 01 69 21 76 84**

Les +
Optique
Garden : Tiers payant avec votre mutuelle
Garantie d'adaptation
Verres ESSILOR
Règlement 4 fois sans frais

- Oh mon génie, fais que tout
le monde me parle plus fort !
- Je te souhaite plutôt
d'aller chez Entendre !



Julien Benoist

Audioprothésiste D.E. - D.U. d'Audioprothèse Implantée

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE

*Il était une fois...
mieux entendre les chants de la vie avec Entendre !*

- ☞ Trois centres pour un meilleur suivi de proximité.
- ☞ Trois audioprothésistes diplômés et un technicien formés en permanence.
- ☞ Des conseils personnalisés pour faire le choix de vos aides auditives en tenant compte de vos besoins et de votre budget.
- ☞ Un technicien à votre disposition assurant un service continu de réparation.

JUVISY/ORGE
2Bis, Place de l'Orge
01.69.56.51.89

MORANGIS
82, Av. Aristide Briand
01.64.54.84.84

SAVIGNY/ORGE
153, Bd Aristide Briand
01.69.57.90.73

À JUVISY

Pour les fêtes de fin d'année,
pensez à vos commerçants
de proximité !

Vos commerçants
seront ouverts les
week-ends de décembre :

- dimanches 5 et 11 décembre
jusqu'à 14h
- dimanche 17 décembre
jusqu'à 17h